

**Le Pays Berry St-Amandois lance un APPEL A CANDIDATURE auprès des habitants pour compléter son conseil de développement pour la catégorie ASSOCIATION (SPORT/LOISIR/JEUNESSE) et la catégorie CHEFS D'ENTREPRISES.**

**Syndicat Mixte de  
développement  
du Pays Berry St-Amandois**

88, avenue de la République  
18200 Saint-Amand-Montrond  
Tél. 02 48 96 16 82  
[pays.berry.st.amandois@orange.fr](mailto:pays.berry.st.amandois@orange.fr)  
[www.pays-berry-st-amandois.fr](http://www.pays-berry-st-amandois.fr)

Le conseil de développement, instance consultative associée au Syndicat de pays, est composée de représentants de la société civile, soit 19 personnes du monde socio-économique : associations (4 thématiques), entreprises, salariés et chambres consulaires. Il s'apparente à un mini conseil économique, social et environnemental local.

C'est une instance citoyenne de dialogue qui a pour rôle d'enrichir la décision politique, au service de l'intérêt général en apportant un éclairage et des points de vue sur des domaines variés tels que l'aménagement ou l'attractivité du territoire, l'économie, le tourisme, la santé, l'environnement, la culture,...

L'engagement est bénévole et fondé sur le volontariat et l'envie de contribuer, dans un état d'esprit constructif, aux politiques de développement du territoire. Des réunions sont à prévoir en plénière ainsi que la possibilité de participer dans le cadre de commissions thématiques ou groupes de travail aux projets du Syndicat de pays.

**COMMENT CANDIDATER ? DELAIS**

Si vous habitez l'une des 86 communes du Pays et souhaitez témoigner de vos expériences et échangez avec d'autres habitants et structures investies dans la vie locale, vous devez remettre une lettre de motivation indiquant à laquelle des 2 catégories vous postulez et pourquoi vous souhaitez vous impliquer.

Les candidatures doivent être adressées à M. le Président du Conseil de développement du Pays Berry St-Amandois  
([pays.berry.st.amandois@orange.fr](mailto:pays.berry.st.amandois@orange.fr)) **AVANT le 25 janvier 2021.**

Les élus en concertation avec le président actuel du conseil de développement analyseront les candidatures et arrêteront la liste définitive.

Pour plus d'informations contacter Hélène SERVANT-MASSÉ, co-directrice en charge du conseil de développement (tél. : 02 48 96 16 82).